

# PERFECTIONNEMENT A L'ANGLAIS MEDICAL EN IMMERSION 5 DEMI-JOURNEES / Prendre en charge un patient anglophone présentant une HTA

**Prendre en charge un patient anglophone, présentant une hypertension artérielle.**

5 DEMI-JOURNEES DANS UN PAYS ANGLOPHONE

**Les frais pédagogiques sont pris en charge par le FAF PM.**

**Les frais de voyage et d'hébergement sont à la charge du participant.**

**Nous n'organisons ni l'hébergement ni les voyages.**

**EXPERTE : Mme Bénédicte KERG.**

## Objectifs

### OBJECTIFS GENERAUX

- Etre en capacité d'accueillir un patient, de langue anglaise, présentant une hypertension artérielle
- Etre en capacité d'assurer une continuité des soins pour un patient anglophone présentant une hypertension artérielle

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET OPERATIONNELS

- Objectif n°1 Nommer les symptômes les plus courants, dans le contexte d'un patient présentant une hypertension artérielle, en anglais.
- Objectif n°2 Formuler en anglais des questions d'interrogatoire médical, dans le contexte d'un patient présentant une hypertension artérielle.
- Objectif n°3 Traduire, les termes médicaux courants, dans un document médical (Résultats d'analyse, CRH CRO..), remis par un patient de langue anglophone présentant une hypertension artérielle
- Objectif n°4 Formuler des demandes nécessaires à l'examen clinique d'un patient présentant une hypertension artérielle (expliquer les diverses manipulations, les consignes en terme de respiration, de position...)
- Objectif n°5 Concevoir une ordonnance en anglais (traitement médicamenteux, posologie, modalités de prise, durée, ...) dans le contexte d'un patient présentant une hypertension artérielle.
- Objectif n°6 Concevoir un compte rendu de consultation à destination d'un confrère de langue anglophone d'un patient anglophone présentant une hypertension artérielle

### **Public Visé**

TOUTES SPECIALITES MEDICALES A JOUR DES COTISATIONS CFP Y  
COMPRIS LES REMPLACANTS ACQUITANT LEURS COTISATIONS CFP  
AUPRES DE L'URSSAF

### **Pré Requis**

Médecin en exercice , niveau lycée d'anglais minimum

## Parcours pédagogique

## Méthodes et moyens pédagogiques

Ateliers et plénières : un groupe de 12 personnes maximum par enseignant d'anglais;

## Qualification Intervenant(e)(s)

PROFESSEURE DE LANGUE Mme BENEDICTE KERG

La langue anglaise est la langue dominante sur le plan écrit comme sur le plan parlé.

Un patient ne maîtrisant pas la langue française aura recours à l'anglais pour exprimer sa demande, son motif de consultations et ses plaintes somatiques.

Si l'anglais médical écrit est décrit comme facile à s'approprier, il en est différemment de l'anglais parlé et de la complexité d'une consultation avec un patient.

La consultation peut être occasionnelle voire accidentelle (pathologie aiguë de survenue brutale, ou pathologie chronique nécessitant une évaluation) mais de plus en plus programmée et planifiée entrant dans ce que l'on peut appeler un « tourisme médical », vaste marché évalué à près de 60 milliards d'euros et pour lequel la France souhaite participer [1]

La prise en charge en consultation médicale passe nécessairement par un échange de questions- réponses permettant d'identifier le problème de santé, le terrain pathologique et enfin une phase d'explication de la décision thérapeutique proposée.

La maîtrise de la langue anglaise est alors indispensable pour cet échange. La connaissance de celle-ci, obtenue généralement en cours de scolarité, nécessite une optimisation par des périodes d'immersion complète, permettant alors à l'apprenant de se mettre en situations réelles. La pratique en immersion est un complément efficace à cette formation en anglais (2)

Cette immersion totale est réalisée dans ce séminaire, par une succession de cours dans une école anglophone, avec des professeurs ayant préparé différents scénarios.

## Méthodes et modalités d'évaluation

PRE ET POST TEST  
TEST DE NIVEAU D'ANGLAIS

 **Durée**  
**17.50** Heures  
**5** Jours

**Effectif**  
12

### Tarifs (net de taxes)

Inter (Par Stagiaire) : **2 000.00**

Intra (Par Jour) : **Nous consulter**

indemnisation  
Inter  
**0.00 €**

Exonération de la TVA, article 132i de la Directive TVA 2006/112/CE du 28 novembre 2006

 **Contactez-nous !**

**MAFORM Secrétariat**  
Secrétariat

**Tél. : 0972197661**  
**Mail : secretariat@maform.fr**

Code DPC  
**2308080014**



M.A.FORM (Médical Association formation) - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11950368695

M.A.FORM Association loi 1901 de FMC. 12 A, rue des PEPINIÈRES 95680 MONTLIGNON - Tel 09.72.19.76.61 - secretariat@maform.fr

site: www.maform.fr SIRET 401 41 461 000030

Enregistré en tant qu'organisme de formation auprès de la DIRECCTE d'IDF sous le n° 11950368695. Cet enregistrement ne vaut pas agrément